

● ● ● VOS BAGAGES

Toutes les informations évoquées ici sont susceptibles de modifications selon les évolutions de la réglementation.

Bagage de soute

Vous devez attacher à vos bagages une étiquette d'identification portant l'indication de vos noms, adresses et numéro de téléphone.

Poids autorisés:

- 23 kg pour la France et l'Europe
- 30 kg pour les long-courriers
- 15 kg pour les charters

Les objets interdits en soute:

- Bouteille de gaz
- Récipients sous pression, aérosols (sauf les parfums et médicaments)
- Produits inflammables: fuel, essence Explosifs: pétards, feu d'artifice, fusées...
- Produits corrosifs, oxydants, irritants, toxiques, peinture....
- Matière radioactive, matière magnétique

Bagage à main

Il ne doit pas dépasser **115 cm** (longueur+largeur+hauteur) et est limité à 10 kg. N'emportez en cabine que le nécessaire pour le vol ! Voyagez léger !

Les objets interdits en cabine: *la liste n'est pas exhaustive, pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter votre compagnie aérienne.*

Tous les objets interdits en cabine doivent voyager en soute.

- Objets pointus ou tranchants: couteau, compas, ciseaux, cutter, rasoir, coupe ongle....
- Objets contondants: bâte de base ball, club de golf, boules de pétanques, bâtons de ski, burin, tournevis...
- Armes à feu
- Armes blanches
- Imitation d'arme

- Substance explosive ou inflammable
- Substance chimique et toxique

Objets autorisés en cabine, avec restriction ou interdiction d'usage:

- Interdits pendant l'atterrissage et le décollage: ordinateur portable, caméscope, radio...
- Interdits pendant tout le vol: téléphone cellulaire, radio CB, talkie walkie, télécommande....

En cas de non respect de cette réglementation, le passager devra soit retourner aux banques d'enregistrement afin d'enregistrer cet objet en bagage de soute, soit abandonner l'objet interdit pour destruction.

Nouvelle mesure de sûreté

S'applique aux liquides, gels, crèmes, aérosols, dentifrice, boissons, parfums, mousse à raser, mascara, savon, déodorants...

- Sont autorisés en cabine **les flacons et tubes de 100mL maximum**, disposés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation 20*20cm). Un seul sac par personne.
- Sont interdits en cabine les produits placés dans des sacs plastiques ouverts ou opaques, entassés ou superposés, et de contenance de plus de 100mL.
- **Exceptions:** les aliments pour bébé nécessaires au voyage, et les médicaments accompagnés de leur ordonnance ou attestation.